



Dissay

les échos



Le Journal de la commune de DISSAY

2^e SEMESTRE 2021

www.dissay.fr



Un été animé

P. 24



VILLE DE DISSAY

CITOYENNETÉ & COMMUNICATION

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE & ARTISANAT

JEUNESSE, ÉDUCATION & SOLIDARITÉS

VIE ASSOCIATIVE & CULTURE

TOURISME

À la une
REPRISE DU CINÉMA À DISSAY

dissay.fr fait peau neuve

P. 17



Projet Éducatif de Territoire : un bilan apprécié

P. 10



Budget : des investissements au service de toutes et tous

P. 5

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Grand Poitiers	3
Finances	4-7
Environnement	8-9
Éducation et solidarités	10-13
Développement économique	14-16
Communication	17
Urbanisme Cadre de vie	18-19
Vie associative	20-21
Culture	22-23
Retour en images	24
<i>Sur les registres de l'État civil...</i>	24

L'accueil de la mairie change de visage...



Après 7 ans de bons et loyaux services à l'accueil de la mairie de Dissay, Mélanie Berche rejoint le service Urbanisme de Grand Poitiers. Son professionnalisme et son sourire seront remplacés, début septembre, par ceux de Christelle Dabilly, qui connaît déjà bien notre commune pour y avoir habité par le passé. Merci et bon vent à Mélanie, bienvenue et bonne intégration à Christelle !

Dissay, les Echos

Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative. Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Pierre Brémond, Michel François, Alain Gallou-Remaudière, Ludivine Leveux, Sébastien Lumia, Dominique Lusseau, François Royer, Sophie Seguin, les animatrices et animateurs de la commune, Shutterstock, Pixabay.com. • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.

Contact : Mairie de Dissay
240, rue de l'église - 86130 Dissay
Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Toujours marquée par la crise sanitaire que nous subissons depuis début 2020, cette année 2021 continue de nous demander des efforts au quotidien pour essayer de sortir collectivement de cette conjoncture. A ce titre, je souhaite remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre compréhension et votre vigilance, devant ce qui reste une situation exceptionnelle et dont nous pourrons nous extraire au plus tôt, je l'espère.

Même perturbée dans son fonctionnement, la vie communale, avec ses activités et ses projets, doit se poursuivre au mieux dans la proximité et la solidarité. Vous trouverez dans cette nouvelle publication de nombreux exemples de réalisations récentes ou en cours qui témoignent d'une action municipale volontaire.

Fidèle à ses engagements de clarté et de transparence, l'équipe municipale vous propose également une information détaillée sur ses choix budgétaires. Des choix courageux et assumés, dans un contexte contraint par la baisse continue des dotations de l'Etat que j'ai déjà dénoncé à plusieurs reprises, et une réforme de la fiscalité locale qui relève de la quadrature du cercle...

Aussi, pour répondre à vos exigences légitimes de qualité du service public municipal et continuer à faire de Dissay une commune agréable, dynamique et durable, nous avons décidé à l'unanimité d'un effort collectif mesuré. Un effort qui nous permettra de continuer à investir et de préserver ce qui fait l'âme de notre commune : le lien social et le bien vivre ensemble.

Soyez assurés de notre détermination à poursuivre une gestion rigoureuse des deniers publics dans l'intérêt général de toutes et tous, nous y veillons au quotidien et j'en suis personnellement comptable.

Continuez à prendre soin de vous, des vôtres et des autres.

À votre écoute et à vos côtés,
Michel François, Maire de Dissay

Le devoir de mémoire préservé

Durant de longs mois, les rassemblements en extérieur étaient limités à 6 personnes maximum, sauf dérogation. Les commémorations officielles ne pouvaient pas, entre mars 2020 et juin 2021, se tenir en présence de public. Les élus et les représentants des anciens combattants de la FNACA, ont tenu, malgré tout, à maintenir ces cérémonies. Les lumières du souvenir ont donc continué de briller au pied du monument aux morts et les discours officiels, dépôts de gerbes de fleurs et minutes de silence ont été au rendez-vous des grandes dates de commémoration.



PLUi 40 : c'est parti !



Le 25 juin 2021, le Conseil communautaire de Grand Poitiers a prescrit l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 40 communes du territoire.

Document de planification, un PLUi encadre l'aménagement d'un territoire et en définit les grandes orientations pour les dix prochaines années, dans le respect du développement durable.

En application du projet d'aménagement déterminé, le PLUi définira ainsi les règles en matière d'usage des sols opposables aux demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable) et de certificats d'urbanisme.

L'élaboration du PLUi couvrant les 40 communes du territoire va s'inscrire dans un processus de construction s'échelonnant sur plusieurs années. Durant cette période et jusqu'à l'approbation du PLUi40, les documents d'urbanisme actuels (le PLU de Dissay par exemple) resteront en vigueur.

Pour suivre les différentes étapes de cette procédure, la délibération votée a défini les modalités de concertation avec le public. Ainsi, les informations seront régulièrement publiées sur les sites Internet de Grand Poitiers et des communes. Quant aux observations et/ou contributions, elles pourront être formulées au choix :

- sur l'un des registres mis à disposition dans chaque mairie,
- par courriel à l'adresse concertation.plui40@grandpoitiers.fr
- par courrier à
M^{me} la Présidente de Grand Poitiers,
84 rue des Carmélites 86000 Poitiers.

Le Projet Alimentaire Territorial se prépare...



La Communauté urbaine de Grand Poitiers met en place un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur ses 40 communes. L'objectif, partagé avec les Communautés de Communes du Haut-Poitou et des Vallées du Clain, est de permettre à tous les habitants de ces territoires d'accéder à une alimentation saine et durable.

Relever ce défi, c'est amplifier la transition des pratiques de production, de transformation, de distribution et de consommation. Du champ à l'assiette, tous les acteurs de la chaîne alimentaire ont un rôle à jouer, des fournisseurs de matières premières aux distributeurs.

4 orientations ont été déterminées pour ce PAT :

- instaurer une véritable démocratie alimentaire sur le territoire,
- engager le territoire dans la transition agro-écologique et l'autonomie alimentaire, pour préserver la ressource en eau, la biodiversité et la santé humaine,
- accompagner et soutenir les agriculteurs locaux,
- relocaliser des filières agro-alimentaires équitables et durables.

Le programme d'actions, élaboré en concertation avec les citoyens, les acteurs de l'agriculture et de l'alimentation et les élu.e.s, sera soumis au vote du conseil communautaire en décembre prochain.

TER + Vélo : pratique et économique !

Le saviez-vous ? Transporter son vélo est gratuit dans tous les TER de Nouvelle-Aquitaine, dans la limite des places disponibles et à la seule condition de le placer dans l'espace dédié, signalé par un pictogramme ! Pour repérer facilement où s'installer, des autocollants signalent à l'extérieur du train les emplacements réservés aux vélos.

D'un point de vue économique, c'est une formule gagnante (Dissay/Poitiers : 36,20 €/mois), surtout pour les salariés dont l'employeur peut



prendre en charge la moitié de cet abonnement !

www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Budget : maîtrise des dépenses et poursuite des investissements

Adopté à l'unanimité en avril dernier par le conseil municipal, le budget communal 2021 témoigne, dans un contexte de baisse drastique des dotations de l'Etat depuis cinq ans, d'une double volonté : toujours mieux maîtriser les dépenses de fonctionnement, et maintenir un niveau soutenu d'investissements.

Comme chaque année, le vote du budget principal de la commune et des deux budgets annexes (Camping et Parc d'activités de la Bêlardière) nécessite un important travail de préparation, de discussions et d'arbitrages. Encore plus dans un contexte où il est important de souligner que Dissay, comme beaucoup d'autres collectivités territoriales, subit un fort désengagement de l'État, comme l'illustre la baisse cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) :

- dotations perçues en 2016 : 961 227 €
- dotations perçues en 2020 : 596 640 €

En 5 ans, Dissay aura donc perdu plus de 364 000 € de dotations, soit 11,63 % de son budget annuel ! Et les perspectives ne sont pas très réjouissantes, car de nouveaux ponctionnements annoncés pourraient finir par fragiliser le budget principal.

Face à ce constat, l'équipe municipale vise la gestion la plus rigoureuse possible, tout en assurant un service public de qualité et en poursuivant son programme d'investissements indispensable à la dynamique communale.

Les grands objectifs du budget 2021 témoignent de cette volonté et se déploient en deux dimensions :

Maîtriser les dépenses de fonctionnement

Pour y parvenir, il est nécessaire d'agir sur plusieurs fronts et ces actions sont déjà engagées depuis plusieurs années :

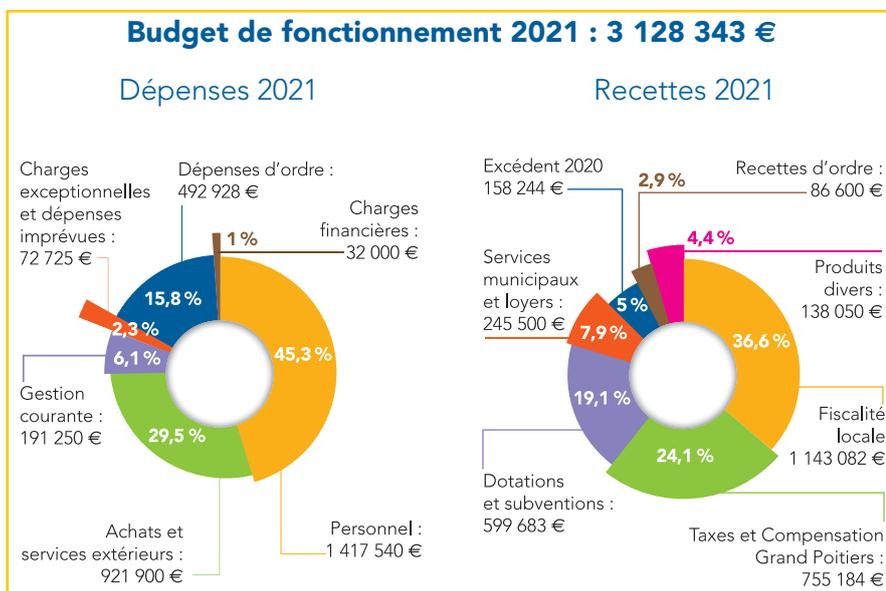
- il est notamment demandé aux services de veiller à un contrôle constant des charges à caractère général en optimisant les achats, et en recherchant toutes les pistes d'économies sans renier sur le niveau de qualité ;

- il est recherché une stabilité des dépenses de personnel, donc la gestion des ressources humaines tient compte de cette contrainte budgétaire ;
- des choix ont été faits pour diminuer les charges de gestion (contrats d'entretien, de maintenance) et les charges financières (diminution des intérêts d'anciens emprunts renégociés).

Maintenir un niveau soutenu d'investissements

La façon la plus simple de renforcer les capacités financières d'une commune serait-elle de ne plus rien faire ? Ne plus investir ? C'est un choix d'immobilisme qui se paye par la suite... et ce n'est pas le choix de l'équipe municipale ! Une commune qui investit maintient son patrimoine en état, participe au renforcement de l'économie locale et anticipe l'avenir. Pour maintenir un niveau soutenu d'investissements et financer les projets, il faut donc actionner plusieurs leviers :

- pour chaque projet communal, la recherche de tous les cofinancements possibles. Un exemple, cette année, avec le bâtiment du Centre technique municipal (voir p.19), financé à 80 % par l'État (Plan de relance) et Grand Poitiers Communauté urbaine ;
- le recours à l'emprunt permet le cas échéant de financer des projets, à condition de rester dans un niveau d'endettement supportable, en rapport avec la taille de notre commune ; à noter que Dissay n'a jamais souscrit d'emprunts douteux ou "toxiques" !

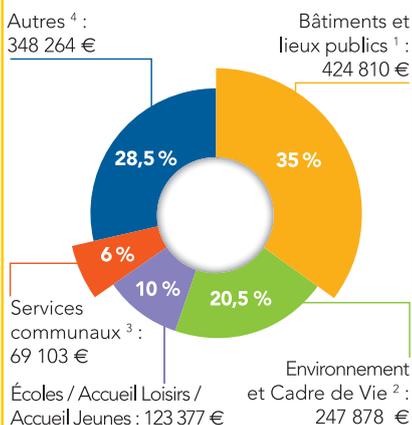




- le dernier levier reste le recours à la fiscalité locale. Historiquement basse à Dissay et sans augmentation depuis 3 ans, il a été décidé de la relever cette année (taxe foncière) afin d'assurer les ressources financières nécessaires aux projets. L'effort reste toutefois à un niveau raisonnable, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation en parallèle (voir p. 6).

Budget d'investissement 2021 : 1 213 432 €

Le budget d'investissement est lié aux projets à moyen ou long terme pour améliorer le cadre de vie des Disséennes et Disséens. Les recettes proviennent essentiellement des subventions de l'État et d'autres collectivités (Grand Poitiers, Département, parfois la Région ou l'Europe), ainsi que de l'auto-financement, de l'emprunt et de la vente de biens ou de terrains. Les opérations d'investissements concernent principalement l'environnement et l'urbanisme, l'éducation, les bâtiments où se déroule la vie communale...



¹ Stade, Salle Polyvalente, Salle Associations, CTM, Cimetière, La Plage...
² Voirie, Éclairage public, fleurissement, plantations, aménagements urbains, accessibilité, assainissement
³ Mairie, Médiathèque, Service technique, Restauration
⁴ Travaux en régie, emprunts, opérations d'ordre, imprévus

Des investissements au service de toutes et tous

Les recettes perçues par la commune, qu'elles proviennent des dotations de l'État ou des impôts payés par les Disséennes et Disséens, sont directement réinvesties sur place, au service de toutes et tous. Elles servent à la gestion quotidienne des services à la population mais aussi à financer les projets municipaux.

Le programme annuel d'investissements a ainsi pour objectif d'améliorer le cadre de vie de chacune et chacun et concerne aussi bien l'environnement et les espaces verts que les bâtiments et lieux publics (salles communales, stade, cimetière...) ou encore les écoles, les accueils jeunesse que les services communaux (médiathèque, restauration...). Rappelons que la voirie et l'éclairage public sont des compétences transférées à Grand Poitiers qui les gère dans le cadre d'un plan pluriannuel et intercommunal.

Quelques exemples concrets d'investissements réalisés au cours de l'année 2021 :

- le nouveau bâtiment du service technique, rue de la Gare, qui abrite des locaux à destination du personnel (vestiaires, sanitaires, salle de réunion, bureaux). Il améliorera également l'accueil des intervenants extérieurs, artisans, entreprises travaillant avec la mairie, mais aussi les Disséennes et Disséens en relation avec ce service essentiel de la vie communale. Pour cela, un stationnement a été également aménagé en bord de route.
- la poursuite des travaux de sécurisation des voies publiques. Les secteurs de Bellevue et de Fortpuy ont fait l'objet de tests depuis plusieurs mois. A la suite de ces essais, des installations pérennes seront mises en place, après concertation avec les riverains et la direction Voirie de Grand Poitiers.
- l'achat d'un radar pédagogique mobile, afin d'informer clairement les automobilistes et surtout les inciter à respecter les limitations de vitesse.
- des travaux de reprise de voirie dans les secteurs de Vilvert et de Nouzières, particulièrement impactés.
- des travaux d'entretien à l'accueil de loisirs de Puygremier, qui accueille les enfants de 3 à 11 ans. Ce type d'établissement nécessite un entretien suivi afin d'offrir des conditions d'accueil optimales. Pour cette année, les sanitaires vont être rénovés. L'installation électrique va aussi être reprise afin d'améliorer la répartition du réseau et prévenir les pannes.
- des travaux d'entretien à l'école Paul-Émile Victor. Même si la rénovation complète des dix classes est terminée, il reste des travaux de peinture (notamment les couloirs) et des interventions sur l'installation électrique.
- le remplacement de deux chaudières vétustes dans des bâtiments communaux et d'un camion au service technique.
- l'achat ou le renouvellement de divers matériels pour la vie associative (ex : réfrigérateur salle polyvalente, panneau de marque gymnase, etc) et le cadre de vie (ex : bancs supplémentaires, jeux à la Plage, aménagement paysager Médiathèque...).

Zoom sur la fiscalité : ce qui change en 2021

Pour l'équilibre du budget 2021, le conseil municipal a voté un produit de fiscalité de 1 125 472 € qui intègre un **effort complémentaire sur la taxe foncière (bâti et non bâti)**. Pour quelles raisons ?

Tout d'abord, face au désengagement de l'Etat (364 000 € en moins depuis 5 ans), Dissay souhaite maîtriser son budget tout en assurant un service public de qualité et en poursuivant son programme d'investissements.

Pour maîtriser son budget, la commune doit lutter contre un éventuel "effet ciseaux" qui pourrait voir des recettes diminuer plus vite qu'une augmentation mécanique des dépenses. Bien entendu, cette évolution passe d'abord par la recherche indispensable d'économies et de nouvelles sources de financement.

Mais pour investir sur son territoire tout en maintenant les équilibres pour les prochaines années, l'équipe municipale ne souhaitait pas utiliser le levier de la dette de manière inconsidérée et a donc envisagé de recourir raisonnablement au levier fiscal, la commune n'ayant connu aucune augmentation des taux d'imposition depuis 3 ans.

En 2021, du fait de la **suppression de la taxe d'habitation**, la taxe foncière sur les propriétés bâties reste l'un des rares leviers dont dispose la commune qui, par ailleurs, n'a prévu **aucune augmentation de tarifs pour les services à la population**.

Suppression de la taxe d'habitation

L'imposition locale est marquée depuis l'an dernier par la quasi suppression de la taxe d'habitation. En effet, depuis 2020, 80 % des ménages ne sont plus soumis à cet impôt. Pour les 20 % restants, 2021 sera marquée par une baisse de 30 %, ce sera - 65 % en 2022. Enfin, cette taxation sera supprimée pour tout le monde en 2023.

En 2021, les taux de la part communale sur la taxe foncière vont donc évoluer ainsi :

- sur les propriétés bâties, de 30.23 % à 37.78 %, soit une recette complémentaire pour la commune de 216 534 €
- sur les propriétés non bâties, de 43.19 % à 53.98 %, soit une recette complémentaire pour la commune de 8 383 €.

Ce nouveau taux de taxe foncière (part communale) reste encore **inférieur à celui des communes de la même strate** ainsi qu'aux taux moyens communaux constatés en 2020 au niveau national (39,24 %) et au niveau départemental (40,01 %). A titre indicatif, il s'établit à 39,02 % à Montamisé, à 42,59 % à Lusignan...

Pour la très grande majorité des foyers propriétaires disséens, l'effort communal demandé sera compris entre 96 € annuels¹ (8 € par mois) et 152 € annuels² (12.66 € par mois).

Dans le même temps, le gain moyen de taxe d'habitation sera compris entre 252 € (21 € par mois) pour les ménages dits « aisés » et 637 € (53.6 € par mois) pour les ménages dits « modestes ».

Pour les propriétaires occupants, l'effort communal demandé pour la taxe foncière sera donc inférieur à la taxe d'habitation supprimée.

¹ exemple d'une maison dotée d'une surface habitable d'environ 80 m² et 4 pièces

² exemple d'une maison dotée d'une surface habitable d'environ 120 m² et 5 pièces

3 exemples concrets

Foyer 1



Je suis célibataire disposant de revenus modestes. Je suis locataire et je ne paye donc pas la taxe foncière. Mes impôts locaux ne se composaient donc que de la taxe d'habitation. Après avoir été abaissée de 30 % en 2018, puis de 65 % en 2019, elle a été supprimée en 2020.

Impôts locaux = 0 €

Foyer 2



Nous vivons avec ma famille dans une maison de 80 m² disposant de 4 pièces à vivre. Nos revenus sont "moyens".

TH 2020	TH 2021	Économie
698 €	485 €	209 €
TF 2020	TF 2021	Augmentation
557 €	703 €	146 €
Solde		- 63 €

Le montant de Taxe Foncière (TF) indiqué intègre également la part intercommunale (Grand Poitiers).

Pour les foyers 2 et 3, la Taxe d'Habitation (TH) est réduite de 30 % en 2021, la diminution sera de 65 % en 2022 et elle sera supprimée en 2023.

Foyer 3



Je vis dans une maison de 120 m² disposant de 5 pièces à vivre. Nos revenus nous placent dans les 20 % de foyers les plus aisés.

TH 2020	TH 2021	Économie
1 000 €	700 €	300 €
TF 2020	TF 2021	Augmentation
880 €	1 110 €	230 €
Solde		- 70 €

Services à la population : tarifs inchangés !

La fiscalité n'est pas la seule source de revenus dont dispose la commune. Le budget est également alimenté par le produit des services offerts à la population. Pour 2021, le conseil municipal a souhaité reconduire les tarifs de ces services à l'euro près. Les foyers disséens

continueront donc à bénéficier, sans aucune augmentation, de l'accueil périscolaire, de l'accueil de Loisirs, de l'accueil Jeunes, du transport et de la restauration scolaires... Pour ces services, rappelons que la prestation facturée aux bénéficiaires, en fonction de leur quotient familial, ne

représente qu'une partie limitée du coût global.

Sans oublier des services publics complémentaires, comme la Médiathèque dont l'adhésion reste gratuite... alors que de nouveaux services de ressources numériques y sont proposés.

Un soutien assuré à l'animation et à la vie associative

Le dynamisme associatif disséen est souvent cité en exemple et les associations savent qu'elles peuvent compter sur la commune ! Même dans cette période compliquée où beaucoup d'entre elles ont été contraintes de réduire ou suspendre leurs activités, l'équipe municipale renouvelle son soutien sans faille au tissu associatif : en plus de la mise à disposition gracieuse des

infrastructures et du matériel, du prêt gratuit des salles, du support des services techniques et administratifs, ce sont 35 000 € de subventions qui sont inscrits cette année au budget.

À la suite des demandes de subventions de fonctionnement déposées ou non par les associations (certaines ont préféré ne rien



demandeur compte tenu de la situation sanitaire), le conseil municipal a voté la répartition suivante :



ACCA	800 €	École de musique Val Vert	1 150 €
ADMR	1 850 €	FEPS	900 €
Aérodraft Team	300 €	Judo-club de la Vallée du Clain	1 700 €
APE Les p'tits, les grands	720 €	La Cirquerie	1 500 €
Banda l'Espérance	750 €	La Cirquerie (Exceptionnel Inauguration Centre Bourg)	500 €
Barlu de Fortpuy	500 €	Phot'œil 86	300 €
Barlu de Fortpuy (Exceptionnel Inauguration Centre Bourg)	500 €	Restos du cœur	500 €
Basket Val Vert	1 800 €	Taco (dont Festival Culs Gelés Show)	5 000 €
Club Cynophile	180 €	Taekwondo Val Vert	1 500 €
Comité des fêtes	1 500 €	Tonic Club	960 €
CSD Foot	3 000 €	Twirling l'Espoir	2 300 €
CSD Foot Exceptionnel Stage Réal Madrid	945 €	Twirling-club	500 €
Danse plaisir	300 €	1,2,3 en scène	200 €

Le cas échéant, une étude de nouvelles demandes pourra s'effectuer en concertation avec les associations au cours du dernier trimestre 2021, sur la base du solde non affecté dans la limite de l'enveloppe prévue.



Toujours plus de végétal pour préserver notre biodiversité

L'association Prom'haies, financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et Grand-Poitiers, aide la mairie de Dissay à rétablir les continuités écologiques. Deux chantiers sont en cours : la coulée verte de la Bélardière et les haies aux abords de la voie romaine.

À la **Bélardière**, entre la zone d'activités économiques et le futur éco-quartier, la « coulée verte » est une zone tampon, un aménagement paysager de 250 mètres de long et 8 mètres de large avec 4 rangs d'arbustes, de buissons et une ligne d'arbres.

L'hiver dernier, les bénévoles de Dissay Nature ont préparé le sol, puis en mars, les élèves de 2 classes de

l'école Paul-Émile Victor ont relevé les manches. Bilan : 230 plants, labellisés « Végétal Local » en place. Les agents du service technique ont planté ensuite 40 arbres (cerisiers, noyers, cormiers, chênes, alisiers, poiriers) et 2 lignes de 90 mètres de haies champêtres (fusains, cornouillers, églantiers, troènes, viornes, bourdaines, nerpruns, aubépines).

Entre le **centre-bourg et les Tiers**, la plantation se fera avec des bénévoles, en décembre. Là, ce sera 2 fois 380 mètres de haies supplémentaires qui verront le jour.

Ces plantations, chaque année, visent à constituer une **Trame Verte** car elles représentent des couloirs entre les

zones boisées et les espaces cultivés, reliant ainsi des réservoirs de biodiversité, les bois du Défens et la vallée du Clain. Ces haies limitent l'érosion des sols en freinant et en stockant les eaux de ruissellements, atténuent les effets de dessèchement du vent et du réchauffement climatique, stockent le carbone, favorisent la floraison et le développement de la faune associée comme les « auxiliaires de culture », insectes pollinisateurs, abeilles, papillons, carabes et coccinelles. Les haies forment aussi un des couloirs privilégiés de déplacement des chauves-souris, grands consommateurs d'insectes ravageurs comme la pyrale du maïs.

Villes et villages fleuris, une première participation prometteuse

Dissay a décidé, en 2020, de concourir pour le label « Villes et villages fleuris ». Le jury départemental s'est déplacé pour vérifier les actions menées et leurs résultats.



Il a notamment étudié le plan de gestion communal qui s'inscrit dans un projet municipal de gestion des espaces verts. Dans ce cadre, il a constaté la mise en place de choix pertinents : plantations de vivaces, paillage des parterres à base des broyats de taille, semis de pieds de murs... Il a apprécié la pertinence des aménagements paysagers et du choix du mobilier urbain en centre-bourg mais aussi les actions en faveur de la biodiversité : fauche et broyage

tardifs, semis de plantes mellifères, plantation de haies par des actions participatives citoyennes, débroussaillage des espaces naturels et plantation d'arbres fruitiers « ouverts à la cueillette ».

Au final, Dissay obtient le premier prix départemental de la première participation et le prix spécial du jury pour "le travail accompli et le résultat obtenu". Affaire à suivre et des efforts à poursuivre dès 2021 pour obtenir les prochains labels.

Des spécialistes veillent sur la levée des Platanes

La Levée des Platanes est composée d'un double alignement de 190 arbres formant une voûte végétale remarquable. Une porte d'entrée exceptionnelle pour le centre-bourg ! Ce site, d'ailleurs protégé au titre de la protection des sites et monuments naturels de la Vienne depuis 1943, mérite toutes les attentions.

Le service Espaces Verts de Grand Poitiers, accompagné de William Moore, ingénieur forestier (l'Atelier de l'Arbre), le responsable du service technique et un élu de Dissay ont récemment ausculté ces arbres majestueux.

Rien n'a échappé aux experts : état physiologique, parasitaire, physique et dangerosité. Par des observations visuelles et avec un résistomètre, ils ont détecté des « caries » ou cavités, vérifié la solidité de la structure des troncs et identifié aussi les « bois morts », les attaques de champignons...

Le rapport de visite fait part d'un bon état général, sanitaire et physique



ne nécessitant pas d'entretien spécifique malgré presque 200 ans d'existence !

Les bois-morts et quelques branches charpentières ont tout de même été repérées comme nécessitant un élagage pour des raisons de sécurité. Ces travaux ont été réalisés quelques jours plus tard par une entreprise spécialisée.

Les platanes de la Plage feront aussi l'objet d'une prochaine visite d'inspection et de sécurité des services.

Cette inspection a été l'occasion de confirmer la présence de différentes espèces animales : des chauves-souris, comme le Murin de Daubenton, déjà identifié sous le pont de Barquhina, mais aussi des cavités dans les troncs, propices aux oiseaux pour nicher, tels que sitelles, pics, mésanges, rouge-queue noirs ou pigeons.

Le Pinail, à découvrir en grandeur nature !

À l'occasion des 40 ans de la réserve naturelle du Pinail vous avez pu découvrir, sur la place Pierre d'Amboise, durant le mois de mai, une superbe exposition de photographies. Vous pouviez y retrouver les habitants de cette lande aux multiples mares : la grenouille verte, le triton crêté, l'engoulevent d'Europe et bien d'autres encore ! Elle était proposée par GEREPI (association de gestion de la réserve naturelle du Pinail) et Objectif Nat' (collectif de photographes naturalistes du Poitou).

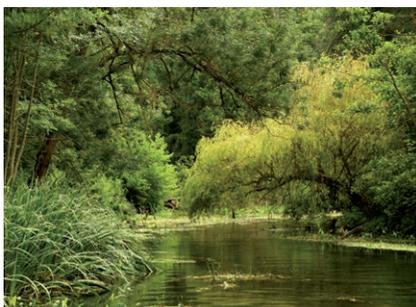
Il ne vous reste plus qu'à aller découvrir, sur place, ce site naturel tout à fait original ouvert à la visite, à proximité de Dissay.

Plus d'infos : www.reserve-pinail.org



Riverains du Clain et de la Pallu : des droits ... et des devoirs !

À Dissay coule le Clain sur 5,5 km et son affluent, la Pallu sur 2,5 km. Ces deux cours d'eaux appartiennent au bassin versant du Clain et sont gérés par le syndicat Clain Aval. Ses missions principales sont de veiller au bon état des eaux et de gérer le risque d'inondations. Des objectifs primordiaux, car la préservation des ressources en eau est essentielle au maintien des activités



humaines et à la sauvegarde de la vie naturelle.

Aussi est-il important de rappeler que les propriétaires de terrains bordant ces cours d'eau ont des droits... mais aussi des devoirs !

Vous pouvez

- utiliser, sous autorisation, l'eau pour des usages domestiques, agricoles ou industriels ;
- pêcher dans la partie du cours d'eau de votre propriété, à condition de vous être acquitté des cotisations et taxes de pêche.

Vous devez

- maintenir l'écoulement naturel des eaux ;
- entretenir les lit et berges dans le res-

pect des écosystèmes : entretien des berges, enlèvement des objets flottants qui pourraient obstruer le passage de l'eau ;

- préserver la faune et la flore ;
- respecter les règlements existants ainsi que les servitudes.

Avant d'entreprendre toute intervention sur les berges et l'eau, il est obligatoire de consulter la Direction Départementale des Territoires. Pour tout échange à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre technicien de rivière.

Pour le Clain :

Christelle Mazurier au 05 49 55 66 65.

Pour la Pallu :

Cédric Chat au 05 49 54 59 60.

Plus d'infos sur www.clain-aval.fr



Projet Éducatif de territoire : un bilan apprécié

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale rassemblant la communauté éducative autour de valeurs, d'objectifs et d'actions, en matière d'éducation, pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité. Son suivi est effectué par un comité de pilotage intégrant les acteurs locaux (enseignants, parents d'élèves, agents et élus municipaux) mais aussi des représentants de l'Éducation Nationale et des associations partenaires.

N'ayant pas pu se réunir en 2020, il a évalué en juin dernier les actions des années 2019 et 2020.



Les responsables des accueils périscolaires (maternelle et élémentaire), de l'accueil de loisirs et de l'accueil jeunes ont présenté chacun un bilan de leur structure.

Sur les périodes si particulières de confinement, les parents ont apprécié les efforts des animateurs pour garder le contact avec les enfants, en particulier avec la page facebook Dissay k'anim.

Les intervenants extérieurs pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont souligné la bonne organisation et les bonnes relations avec les responsables. Ils sont d'ailleurs partants pour une nouvelle année scolaire ! Cette réunion très conviviale et

constructive a permis de passer en revue les activités passées, et de poser les bases du futur projet, et ... du PEDT.

Quelques animations marquantes

- le concours de dessins entre les accueils périscolaires
- le grand prix des petits lecteurs des accueils de loisirs et périscolaires
- le carnaval 2021
- le grand loto
- le jardin de plantes aromatiques à Puygremier
- ...



Un livre pour les futurs collégiens

Chaque année, la municipalité offre un livre à tous les élèves de CM2 qui se préparent à faire leur entrée au collège.

Cette année, la commission Éducation a choisi « Copain de l'écologie » pour ces futurs collégiens.

Protéger la biodiversité, préserver les ressources, réduire les pollutions, freiner le réchauffement climatique...

Un livre pour découvrir les enjeux de l'écologie et une foule d'activités pour devenir acteur de la protection de l'environnement.

Le 5 juillet, Le Maire, les élus et les enseignants étaient présents pour la remise de l'ouvrage et les encourage-

ger dans leur future vie de collégiens. Un bon pour un abonnement gratuit d'un an à l'Accueil jeunes de Dissay leur a également été offert en présence de l'animateur de cet espace. Ils pourront ainsi découvrir les locaux, les activités proposées et rencontrer les jeunes qui participent déjà aux activités.

Bonne rentrée à toutes et tous !



Écoles : les fluctuations d'effectifs modifient l'organisation

Chaque année, les services de l'Éducation nationale modifient la carte scolaire, en fonction de la situation démographique des communes. En mars dernier, le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN) annonçait 40 fermetures de classes dans la Vienne, dont une à l'école maternelle Tony Lainé.

La conséquence d'une diminution des effectifs, passés en trois ans de 103 à 78 élèves. Le Maire a répondu au DASEN qu'il prenait acte de cette décision avec regrets car ce choix est préjudiciable aux bonnes conditions d'éducation des enfants. Le Conseil municipal, à l'unanimité, a symboliquement voté contre cette fermeture contrainte.

Mais la baisse démographique s'observe malheureusement partout, et en parallèle, les effectifs de l'école

élémentaire vont également diminuer à la rentrée prochaine. 44 élèves de CM2 vont rentrer au collège et seuls 27 enfants de grande section de maternelle intègrent l'école Paul-Émile Victor.

Afin de maintenir la 10^e classe à l'école élémentaire cette année et favoriser des effectifs plus allégés à l'école maternelle, en grande section, il a été conclu que 9 enfants de grande section de maternelle (les plus âgés) seront inscrits dans une classe mixte Grande Section - CP à l'école Paul-Émile Victor.

Une ATSEM de l'école maternelle sera détachée à plein temps à l'école élémentaire, auprès de l'enseignant, pour assurer le bon fonctionnement de cette classe.

Des échanges réguliers auront lieu entre les deux écoles pour le prêt de matériels et mobiliers adaptés.



Un été récréatif à Puygremier



L'équipe d'animation de l'Accueil de loisirs de Puygremier a préparé, au printemps, un programme d'été éclectique, faisant appel tant à l'imaginaire des enfants qu'à leurs envies de construire, sur place ou à l'extérieur du centre.

Les plus petits ont écrit des histoires et participé à des activités ou jeux autour de thèmes des plus variés : le loup qui voulait faire le tour du monde, les couleurs des émotions, l'île au trésor ou les mini justiciers. Une place importante a donc été laissée à l'imaginaire si développé des enfants.

Mais leurs activités les ont aussi amenés à créer et à construire. Il restera donc des traces de cet été 2021 à Puygremier : du grand livre d'histoires au film tourné lors de la semaine du cinéma en passant par le mobilier extérieur en bois de palettes. À noter également la création d'une fresque et les travaux de rénovation du chalet entrepris avec l'aide appréciée des adolescents de l'Accueil jeunes de la Mourauderie.

Et un été au Centre de loisirs ne serait pas complet sans les sorties ou les camps à l'extérieur. Même à proximité, ils permettent de changer d'horizon et de pratiquer d'autres activités. Motos, Paddle, kayak, accrobranche ... sans oublier la découverte du camping et des veillées entre copains.

Un été animé, ludique et actif pour plus de 75 jeunes disséens, permettant de reprendre l'école avec des batteries rechargées à bloc !

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, une expérimentation à Dissay



l'Emploi).

Ainsi, trois quartiers de Poitiers et cinq communes (Buxerolles, Saint-Sauvant, Migné-Auxances, Dissay et Jaunay-Marigny) se sont portés volontaires pour faire partie de ce projet.

Dissay et Jaunay-Marigny travaillent de concert avec l'association d'insertion APPUI.

À terme, toute personne privée d'emploi de longue durée pourrait, si elle est volontaire, être embauchée à temps choisi au sein d'une Entreprise à But d'Emploi (EBE). L'objectif étant de viser à terme l'exhaustivité d'emploi pour tous les volontaires.

Initié, à titre expérimental, dans 10 territoires français en 2016, le dispositif Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) est désormais étendu, par la loi, à plus de 50 nouveaux territoires. C'est dans ce cadre que des communes de Grand Poitiers vont se porter candidates, soutenues par la Communauté Urbaine et accompagnées par le CAPEE (Comité des Alternatives Poitevines pour l'Entraide et

Le dispositif est financé par la réaffectation des coûts liés au chômage de longue durée (allocation chômage, minima sociaux...) et par les produits de la vente résultant de l'activité de l'EBE.

A titre d'exemple, une EBE a été créée à Mauléon (79) en 2016. Elle est spécialisée, entre autres, dans le démantèlement de menuiseries et de palettes afin de récupérer les matériaux et les recycler. Au nombre de 15 salariés au départ, elle en compte aujourd'hui 70.

Si la candidature de Jaunay/Dissay est retenue au niveau national, l'EBE pourrait être lancée courant 2022. Si vous êtes privé d'emploi depuis plus d'un an ou acteur économique intéressé par ce projet, vous pouvez prendre contact avec Océane Jégat, chargée de mission sur notre commune pour échanger ou avoir des informations complémentaires.

06 10 24 06 17 ou tzcl86130@gmail.com

L'équipe du projet TZCLD de Dissay et Jaunay-Marigny est mobilisée pour contacter les personnes privées d'emploi. Ainsi, une journée de porte à porte a été organisée le 16 juillet dans certains quartiers de Dissay. Elle a reçu un très bon accueil et plusieurs contacts sérieux ont été pris à cette occasion.

La démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée se base sur quelques idées simples :

- Personne n'est inemployable : lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.
- Ce n'est pas le travail qui manque : il existe des besoins non couverts pouvant générer de l'activité et du travail.
- Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

Transport scolaire : un tarif unique à la rentrée

Pour la rentrée scolaire 2021-2022, Grand Poitiers Communauté urbaine a décidé d'instaurer un tarif unique de 29 € par an pour l'abonnement aux transports scolaires des enfants de 3 à 10 ans. Ce tarif s'appliquera quel que soit le quotient familial. Une réduction

de 50 % sera appliquée à partir du 3^e enfant.

Pour aider les familles aux revenus les plus modestes (quotient familial inférieur à 500) le conseil municipal de Dissay a décidé de porter ce tarif à 10€. La différence sera donc remboursée aux

familles, sur demande à la mairie. Pour les familles dont le quotient familial est supérieur à 500, le tarif de 29 € sera appliqué. À noter que ce tarif est une participation demandée aux familles. Il ne couvre qu'une petite partie des coûts engendrés par ce service.

Restauration scolaire, des repas à moins de 1 € pour les familles aux revenus modestes

La fermeture des écoles lors du premier confinement a mis en évidence l'importance pour les familles de pouvoir accéder à un service de restauration scolaire à tarification sociale. L'État a ainsi décidé d'accorder, sous réserve de certains critères, une aide financière aux communes qui garantissent l'accès à la cantine pour un tarif solidaire de 1 euro maximum par jour. Une convention triennale est alors signée entre l'État et la commune.

Le Conseil Municipal de Dissay a souhaité mettre en place ce tarif solidaire



pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 600. Le prix du repas pour cette catégorie, dès la rentrée de septembre 2021, passera de 1,45 € à 80 centimes.

C'Permis 86 forme à la conduite dans le cadre d'un parcours d'insertion

Le centre socio-culturel de la Blaiserie, à Poitiers, est à l'origine de l'auto-école associative C'permis 86 qui s'adresse aux personnes inscrites dans un parcours socio-professionnel.

Cette auto-école forme les personnes rencontrant des difficultés d'apprentissage avec un accompagnement personnalisé. C'permis 86 propose également le pré-apprentissage au code et au passage du permis AM, anciennement Brevet de Sécurité routière (BSR). Les personnes accueillies dans cette auto-école sont orientées par les travailleurs sociaux, les C.C.A.S., la Mission Locale ou Pôle emploi.

Depuis le 1^{er} avril, les Disséennes et les Disséens peuvent en bénéficier avec des permanences à Jaunay-Marigny les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois. Mathilde Brézentine, conseillère en mobilités, établit un diagnostic individuel et les personnes éligibles bénéficient d'une durée d'apprentissage adaptée, d'un nombre de leçons plus importants et bien souvent de formations complémentaires pour une bonne insertion sociale et professionnelle.

Le coût de formation est pris en charge, en partie, par des subventions, la contribution financière du candidat est ainsi réduite.

Contact : Agnès Villette au 05 49 58 96 87 ou cpermis@csclablaiserie-csc86.org

Les ateliers du goût : des mitrons en herbe au restaurant scolaire

Les quatre premiers mercredis matin du mois de mars ont été consacrés aux ateliers du goût pour les élèves de CM1 et CM2, encadrés par l'équipe du restaurant scolaire.

Après une immersion locale en boulangerie, Vincent Bréfort, cuisinier au restaurant scolaire, a proposé un atelier sur la fabrication du pain. Des pâtons ont été distribués aux enfants qui ont façonné chacun leur baguette sous le regard attentif des cuisiniers. Toutes les réalisations ont été mises au repos dans une armoire, déposées sur une « couche » à l'abri de l'air. L'équipe de restauration a fait cuire le pain le lendemain matin et distribué un morceau à chaque écolier mangeant sur place.

Et pour tester leurs connaissances, un jeu leur a été proposé : « les mots croisés du boulanger ».

Les enfants sont repartis ravis, avec leur baguette et un document sur les huit étapes de la fabrication du pain.

Des matinées enrichissantes qui susciteront peut-être des vocations plus tard...



Démarches administratives sur internet : profitez d'une formation gratuite

Certaines personnes ont des difficultés avec la consultation de sites internet, en particulier pour leurs démarches administratives. L'exemple récent de la réservation de créneaux pour se faire vacciner en a été un bel exemple !

Conscients de cette fracture numérique, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, ont mis en place, depuis 2019, un service gratuit de formation par une professionnelle : Isabelle Favre.

Ce service a suscité beaucoup d'intérêt parmi les Disséennes et Disséens. C'est pourquoi le C.C.A.S. a décidé de continuer son financement.

Vous êtes intéressés par ce service ou vous l'avez déjà utilisé et souhaitez vous perfectionner, vous pouvez contacter directement Isabelle Favre au 06 66 82 50 37. Les permanences seront programmées en fonction du nombre de participants.



Service gratuit



3JD et Biosynthis bien installées !

Après plusieurs mois de travaux, les entreprises 3JD et Biosynthis qui ont fait le choix de se développer à Dissay ont démarré leurs activités dans leurs nouvelles unités. Le 7 juillet dernier, Michel François, Maire de Dissay et vice-président de Grand Poitiers chargé du développement économique leur rendait visite, accompagné d'une petite délégation d'élus et techniciens de la Communauté urbaine.

- 3JD, qui a reçu un soutien financier à l'installation par Grand Poitiers, souhaite profiter de son implantation dans ces locaux plus vastes et plus fonctionnels pour développer son marché. Concepteur et fabricant de

distributeurs automatiques de produits liquides, son fondateur Jean-Maurice Gabory compte élargir sa clientèle aux grandes enseignes des supermarchés et hypermarchés, en France comme à l'étranger. Et sur le site, les adeptes de la "vrac attitude" pourront bientôt profiter de ce concept d'achat et de consommation responsable.

- Biosynthis, dont la réhabilitation complète de l'ancien site "des piscines" est une réussite, termine l'aménagement de ce deuxième site disséen. Pionnier dans la fabrication de Bio-alcanes et de squalane utilisés comme alternatives

végétales aux huiles de silicones, Thierry Bernoud souhaite ainsi intégrer une nouvelle chaîne de production, avec une plateforme complètement intégrée en ingrédients biosourcés. La capacité de l'unité sera de 1 500 tonnes/an avec la particularité d'offrir un tout nouveau procédé "maison" d'hydrogénation et la production d'hydrogène vert (électricité renouvelable).

Bonne nouvelle arrivée début juillet, Biosynthis figure parmi les 42 nouveaux projets lauréats du plan France Relance pour soutenir les investissements industriels sur le plan national.

Le marché s'étoffe encore un peu plus

Avec le printemps, deux nouveaux étals sont arrivés sur le marché disséen qui présente une belle diversité de commerçants. Sous l'enseigne "Aux délices de la Terre", Julien Angoumois, maraîcher à Ouzilly, propose de bons légumes qu'il cultive sur ses terres en agriculture raisonnée. Quant à Naslin Fallon, il propose principalement aux chalands des fromages et charcuteries corses, son île d'origine, mais aussi un assortiment de fromages locaux issus de producteurs.

Retrouvez-les tous les samedis matin en centre-bourg...



Collecte de mobiles usagés, on compte sur vous !

Orange et l'association des maires de la Vienne ont mis en place l'année dernière un challenge autour de la collecte des mobiles usagés dans le département pour sensibiliser les habitants au recyclage, geste citoyen à vocation environnementale et sociale.

Grâce à vous, Dissay a terminé à la 2^e place de toutes les communes de la Vienne et a reçu 2 arbres : un tulipier de Virginie installé dans le jardin de la médiathèque et un bouleau noir planté près du puits à proximité de la piste cyclable.

Pour 2021, une nouvelle collecte est en cours jusqu'au 30 septembre ! Vous pouvez déposer vos mobiles usagés avec leurs accessoires (chargeurs, oreillettes) dans différents

points de collecte : à la mairie, à la médiathèque, au bureau de tabac ou à la boulangerie de la Grand'cour. Vous pouvez aussi déposer ces mobiles en septembre à l'école Paul-Émile Victor.

Un nouveau classement va être établi pour cette 2^e édition et on compte sur vous pour que Dissay figure à nouveau sur le podium. Grâce à votre participation, d'autres arbres pourraient rejoindre notre commune !



Les Goodies sont arrivés !

Dissay ne disposait pas encore de "goodies", ou objets promotionnels en bon français ! Annoncés dans le dernier Dissay les Échos, ils sont désormais arrivés en mairie et pourront, à l'occasion de réunions ou de réceptions, être offerts aux participants. Des objets pensés pour être durables et produits par des entreprises locales : un stylo biodégradable à base de canne à sucre, une tasse et une boîte de thé "made in Dissay" de *Compagnie*

Coloniale, le tout aux couleurs de notre commune !

Le tout premier bénéficiaire a été le lieutenant Valenchon, ancien commandant de la brigade de gendarmerie de Jaunay-Marigny... le maire lui a remis lors de sa cérémonie de départ, en remerciement de sa coopération avec les services et les élus disséens, pour qu'il emporte avec lui un petit souvenir de notre commune !



Deux nouveaux food-trucks à découvrir...

Les amateurs de cuisine nomade ont de la chance à Dissay puisque deux nouvelles offres leur sont proposées depuis quelques semaines :

- "Burger Gourmand" vous propose un éventail de burgers et frites maison les mercredis (11-14 h) et samedis (18-21 h).

Tél. 06 56 76 17 65 - Fb : burgersgourmand

- « Pasta Alla Griglia » vous propose des pâtes fraîches, fabriquées localement, accompagnées de sauces faites maison, ainsi que des salades à composer. Les mercredis soir (18-21 h).

Tél. 07 63 91 69 46 - Fb : PastaAllGrilia

Immobilier : une nouvelle adresse à Dissay !

Présente depuis cinq ans sur Internet, l'agence familiale Mètre Carré Immobilier a sa vitrine depuis mai 2021, au 261 rue des Lordières, face à la place de la Grand'Cour. Sa responsable, Céline Poisson, est très attachée à Dissay où elle s'est longtemps investie en tant que présidente du J.V.C, club de judo.

Son métier, Céline Poisson l'envisage avant tout comme une expérience humaine : "après avoir travaillé 22 ans comme Responsable Sécurité des

Opérations dans un grand groupe, l'envie de changer s'est faite sentir... je voulais être dans l'accompagnement, le soutien, l'entraide et je trouve ça dans l'immobilier. Je m'attache beaucoup à la dimension humaine par rapport à mes clients, et je m'intéresse à la façon dont ils vivent pour mieux les accompagner." Ainsi l'agence se veut "immobilière et solidaire" car elle reverse, à chaque vente, un pourcentage de ses frais à une association choisie par les acheteurs.

Enthousiasme et rigueur, transparence et écoute sont les valeurs fondamentales sur lesquelles Mètre Carré Immobilier s'appuie au quotidien pour vous accompagner dans vos projets.



Tél. 07 88 05 76 51
www.metrecarre.immo

Laurence Serre, bio-énergéticienne

Laurence Serre est bio-énergéticienne selon la méthode Surrender. C'est une pratique de relaxation profonde bio énergétique. Elle conduit à une forte diminution du stress. Ainsi, le corps retrouve peu à peu son équilibre énergétique et émotionnel.

Chaque séance débute avec un moment d'échange et d'écoute. L'apposition des mains selon cette méthode permet de réduire fortement le stress.

Cette méthode agit par exemple pour lutter contre le stress, la douleur et facilite la récupération physique.



Plus de renseignements :

<https://mes-mains-sur-ton-coeur.business.site>

Facebook et Instagram au nom de *mes mains sur ton cœur*

Calleïs Beauté vagabonde

« Prendre soin de soi ne devrait pas être une option et une chose exceptionnelle, chacun mérite de se sentir bien ». Esthéticienne depuis 2005, Coralie Leroy a décidé de travailler en itinérance

pour s'adapter au mieux aux besoins de ses clients. À Dissay bien sûr mais aussi dans un rayon de 30 km. Calleïs Beauté vagabonde, qui a fêté son premier anniversaire le 1^{er} juillet dernier, propose épilations, soins du visage, mains ou pieds, modelage du corps à l'huile et aux pierres chaudes, vernis semi-permanent, maquillage, rehaussement et teinture de cils, avec des cires bio, pour le visage et les mains.



Tél. 06 18 01 10 06

Fb : Calleis-Beauté-Vagabonde

Instagram : #calleisbeautevagabonde

Les producteurs réunis, ouvert à tous

Vous connaissez certainement "Les Producteurs réunis", installés sur le Parc d'activités de la Béliardière depuis 2004. Cette boucherie fournit en gros et demi gros les collectivités, restaurateurs... mais savez-vous qu'elle est également ouverte aux particuliers ? Vous y trouverez diverses viandes provenant d'élevages locaux ou d'origine France, ainsi que des produits saumurés (jarrets ou jarretons demi-sel) ou des chipolatas, saucisses, merguez, etc.

Grâce au QR code ci-contre, vous pourrez retrouver des promotions ou ventes flash...



Accueil du lundi au vendredi, de 6h à 16h sans interruption, Parc de la Béliardière.

Tél. 05 49 37 72 25

les-producteurs-reunis.fr / Fb : lesproducteursreunis

dissay.fr fait peau neuve

Annoncé depuis plusieurs mois, le nouveau site internet de la mairie sera officiellement lancé lors du forum des associations, le samedi 11 septembre. Il remplacera le site actuel, vieux de douze ans ! Vous consulterez donc bientôt...

Un site adapté aux nouveaux supports

Le site actuel date d'une époque pas si lointaine, mais où la consultation web se faisait exclusivement sur les ordinateurs. Depuis sont arrivés les tablettes et les smartphones. Les nouveaux sites intègrent désormais cette double technologie et prévoient deux types de configuration, en fonction des appareils utilisés, afin que la consultation soit aisée.



EN NOVEMBRE, À DISSAY
un atelier gratuit pour apprendre à réduire nos déchets à la maison

LIRE LA SUITE

Vos rubriques habituelles

Vous retrouverez sur le nouveau site toutes les rubriques que vous aviez l'habitude de consulter : les pages présentant les dossiers et leurs évolutions, dans les différentes thématiques de la vie municipale, les actualités, l'agenda, le portail famille ou les menus de la restauration scolaire.



Des pages accessibles en 1 clic

Pour faciliter l'accès aux pages les plus consultées, ou aux pages que la commune souhaite mettre en avant, en fonction de l'actualité, des raccourcis, dès la page d'accueil permettront d'accéder, en 1 clic, à l'information souhaitée.

EN 1 CLIC

- > Le portail famille
- > La médiathèque
- > L'ABC
- > Dissay les échus
- > Dissay Infos

ANNUAIRES
ACTES
ÉCONOMIQUES
ASSOCIATIONS

PORTAL FAMILLE

MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

ODissay se met à la page

Mise en service à la suite des travaux de réaménagement du centre-bourg, l'application pour smartphones ODissay vous propose une courte balade avec un quiz. A découvrir en famille ou entre amis, elle sera complétée bientôt par une deuxième balade.

Mais surtout, la mise en ligne du nouveau site internet permettra de publier directement certaines actualités et annonces dans l'agenda, du site internet vers l'application.

Dans quelques jours donc, plus que jamais, vous pourrez découvrir Dissay autrement, avec ODissay.



France Bleu Poitou en balade à Dissay

Le 18 août, une équipe de France Bleu était à Dissay, dans le cadre de l'émission "En balade dans le Poitou". L'occasion pour le maire de présenter différents aspects de la commune : la qualité de vie, la vie associative, les écoles... D'autres rencontres ont mis au jour des particularités de notre commune : la présence d'une halte jacquaire pour accueillir les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ou de *Compagnie coloniale*, fabricant de thés "made in Dissay".



La crise sanitaire et les différentes réglementations qui en sont la conséquence entraînent de nombreuses incertitudes en ce qui concerne la tenue des manifestations organisées par les associations dans les semaines et mois à venir. La dernière page de ce bulletin municipal ne comporte donc pas l'agenda des manifestations. Pour rester informés, connectez-vous sur dissay.fr ou sur la page Facebook "Dissay Animations".



Les Bouleaux, le chantier avance !

Voulu par la municipalité et préparé depuis plusieurs années, le nouveau quartier des Bouleaux prend forme. Il est géré (viabilisation, construction, commercialisation) par le promoteur public Habitat de la Vienne. A proximité de l'école maternelle, du pôle médical, des infrastructures sportives et de loisirs, de la gare, il comprendra des constructions s'adressant à des publics différents.

10 pavillons labélisés *Habitat Senior Services* de type T2 ou T3 seront disponibles en location pour des seniors autonomes dont le logement actuel

n'est plus adapté à leur situation. Les réservations sont ouvertes à la mairie et les attributions de ces logements seront bientôt décidées en commission d'Habitat de la Vienne où des élus disséens seront présents.

*Contact à la mairie de Dissay :
Nadège Roccia 05 49 52 34 56
ou accueil@dissay.fr*

34 parcelles à bâtir viabilisées, libres de constructeur dont 16 ont déjà été vendues. Certaines maisons sont d'ailleurs en construction. Restent

donc disponibles 18 parcelles de 449 à 908 m², à partir de 34 600 € (hors frais de notaire).

*Pour en savoir plus, contactez
Julie Koessler au 06 11 30 35 80
ou à j.koessler@habitatdelavienne.fr*

Une maison paramédicale pourrait également bientôt voir le jour à côté des bâtiments des médecins et des dentistes. Plusieurs professionnels de différentes spécialités sont intéressés. Des nouvelles de ce projet dans le prochain Dissay les Échos !

Réaménagement du complexe sportif : diagnostic et avant-projet lancés

Le projet de réaménagement et d'extension des bâtiments du Complexe sportif Jacques Karaguitcheff est lancé. Accompagné par l'Agence des territoires, la commune a d'abord sélectionné une équipe de maîtrise d'œuvre locale. Dirigée par l'agence d'architecture EDIFICE de Châtelleraut, elle se compose également de l'économiste de la construction EIC (Buxerolles), du bureau d'études Fluides et Thermique E3F (Saint-Georges-les-Bx) et du bureau d'études DL Structures (Biard).

La première mission de cette équipe expérimentée va consister à produire un diagnostic technique qualitatif et très détaillé sur lequel se baseront les propositions d'aménagement et les travaux ultérieurs. La remise du diagnostic et les avant-projets arriveront dans le courant du dernier trimestre 2021.

Les toilettes publiques sont de retour en centre-bourg

En raison des travaux de réaménagement du centre-bourg, un lieu souvent bien utile avait momentanément disparu ! Ce manque est désormais comblé : sur la place du 8 mai 1945 (parking de l'école PEV), les toilettes publiques sont maintenant installées à l'entrée de la salle Galipeau. Vous y trouverez un WC, deux urinoirs et un lavabo à votre disposition. Ouverture de 8h à 21h (8h à 19h en période hivernale).



Aménagements en vue rue de Fortpuy et rue de Bellevue

Des dispositifs sont en expérimentation depuis plusieurs mois sur les rues de Fortpuy et de Bellevue et la crise sanitaire n'a pas permis en 2020 de concrétiser le projet avec les rive-

rains. Le travail s'est néanmoins poursuivi entre la commune et les services de Grand Poitiers pour la mise en place d'aménagements adéquats favorisant la sécurisation et la

mobilité douce. Une réunion sur site est programmée le samedi 4 septembre avec les riverains, afin de présenter ce dispositif et d'échanger sur ces prochains aménagements.

Sécurité renforcée aux abords de l'école PEV

Les aménagements réalisés en centre-bourg ont notamment cherché à sécuriser les abords de l'école Paul-Émile Victor, qui accueille plus de 200 élèves. La priorité à droite instaurée rue du Parc a ainsi pour objectif d'obliger les usagers à une grande vigilance dans cette zone et de ralentir le trafic routier. La signalisation a été dernièrement renforcée avec l'installation de panneaux matérialisant cette priorité et un marquage au sol visant à rappeler la limitation de vitesse à 30 km/h à cet endroit.



Le service technique a emménagé dans ses nouveaux locaux

Planning tenu ! Le nouveau centre technique municipal a été livré comme convenu à la fin de ce premier semestre. L'équipe du service technique a donc pu prendre possession de ces nouveaux locaux plus modernes et spacieux, aux performances thermiques et acoustiques améliorées. Conçu par l'architecte disséen Umberto Tumino, ce bâtiment concrétise le projet de l'équipe municipale d'offrir aux agents.e.s de la collectivité des conditions de travail satisfaisantes.



Le radar pédagogique communal livre son verdict !

La commune a fait l'acquisition d'un radar pédagogique afin de sensibiliser les usagers de la route au respect des limitations de vitesse, trop souvent négligé... Cet équipement permet également d'obtenir des informations et relevés afin d'envisager les mesures à prendre le cas échéant.

La première installation du radar

s'est faite rue de la Fontaine d'Aillé et a permis d'engager une réflexion sur un aménagement à cet endroit. Le travail en cours s'effectue en partenariat avec la commune de Saint-Georges-les-Baillargeaux et en lien avec les services de Grand Poitiers.

Les deuxièmes mesures ont été réalisées rue de la Garenne, qui enregistre un fort accroissement de trafic

ces derniers temps. Cette voie initialement prévue pour la desserte des villages est en effet souvent empruntée par des usagers extérieurs à la commune qui l'utilise comme itinéraire principal de contournement, ce qui finit par impacter l'état des accotements. Dans ce secteur, la vitesse sera donc abaissée à 50 km/h et les contrôles renforcés.



Une expérience inoubliable, pour les jeunes du CSD Foot

Le CSD Foot de Dissay a reçu 63 jeunes filles et garçons début juillet. Issus du club de Dissay ou des alentours, ces sportifs en herbe se souviendront longtemps de cette semaine. Les cinq jours de stage ont été organisés depuis plusieurs mois par le bureau du CSD qui a fait appel pour l'encadrement à la fondation du Réal Madrid. Ateliers individuels, collectifs et matchs se sont succédés et tout cela avec le maillot, le short et les chaussettes du célèbre club espagnol que chaque enfant a reçu en dotation.

Ces stages apportent aux enfants de nouvelles techniques d'entraînement et une

motivation supplémentaire à la pratique de leur sport. Ils servent aussi à détecter les joueurs qui pourraient participer à des rencontres d'un niveau plus élevé.

A la fin de la semaine, cinq enfants ont été inscrits au tableau d'honneur.

Yanis Hebert, Pablo Da Sylva et Romane Dauba participeront à la finale nationale organisée en France. Louis Martineau a reçu le diplôme du fair-play. Quant à Mathis Rapicault, de Dissay, meilleur joueur du stage et meilleur équipier, il est sélectionné pour un stage en Espagne où il retrouvera les autres sélectionnés des stages d'été.

Si l'encadrement sportif était sous la responsabilité du personnel de la Fondation du Réal Madrid, l'organisation matérielle revenait aux licenciés du club disséen qui ont su se mobiliser, y compris en sacrifiant une semaine de congés. Et tout a été parfait : accueil des enfants, des parents, et mise en place des repas et des goûters pour lesquels la municipalité a voté une subvention exceptionnelle de 15 € par enfant, 945 € au total.

Du sport au gymnase durant l'été



Comme le CSD Foot qui a organisé un stage d'été début juillet, d'autres clubs sportifs ont profité du mois d'août pour proposer à leurs adhérents qui le voulaient des stages d'été. Des initiatives appréciées après cette saison largement

tronquée en raison de la crise sanitaire.

Ainsi, le gymnase a été occupé du 10 au 15 août par le club de Twirling pour une semaine d'entraînement encadrée par des intervenantes extérieures au club. De quoi parfaire sa technique avant la reprise de la saison.

Du 23 au 27 août, ce fut le tour du Val Vert Basket qui a proposé le Frenchy US Camp, une immersion dans le basket américain. Les encadrants sont des joueurs de clubs universitaires des États-Unis. Ils ont apporté à Dissay leur matériel, leurs techniques d'entraînement... et leur langue. En effet, la semaine a été 100 % en anglais. Une bonne révision avant le retour dans les collèges et lycées !

Des terrains prêts pour une nouvelle saison

L'été arrivant est toujours le signal pour les travaux d'entretien des terrains du complexe Jacques Karaguitcheff. 2021 n'a pas échappé à la règle. De juin à août, différentes opérations se sont succédé : aération, décompactage des terrains et regarnissage des zones de but. C'est l'entreprise Guy Limoges, venant de la Vendée, qui a été choisie pour ces travaux pour un coût total de 20 000 €. Les agents du service technique ont assuré l'arrosage pour que les parties de pelouse ajoutées s'enracinent correctement avant la reprise des entraînements et des matchs. Cet effort financier est consenti par la municipalité pour ce club qui compte désormais plus de 200 licenciés, dont deux équipes féminines.



Des Disséennes récompensées le 14 juillet

Chaque année, le maire de Dissay récompense, au nom de l'équipe municipale, des Disséennes et des Disséens qui se sont distingués dans les mois écoulés. Ce 14 juillet 2021, des représentantes des « Doigts agiles », la section couture du Foyer d'Éducation Populaire et Sportif (FEPS), étaient honorées devant le public, enfin autorisé à assister aux commémorations officielles. La raison de ce choix vient d'un acte citoyen que les couturières ont bénévolement réalisé. Lors du confinement de mars à mai 2020, elles ont confectionné 400 masques en tissu utilisés par le personnel communal qui a continué le travail. A cette époque où il était impossible de se procurer des masques dans le commerce, elles ont ainsi protégé celles et ceux qui étaient en première ligne, à l'accueil de la mairie, au périscolaire ou au restaurant scolaire pour les enfants de personnes prioritaires ou au service technique. Liliane Botta, Maryse Desplebain et Christiane Proux ont reçu un bon cadeau de 150 € qui permettra au FEPS de leur acheter du matériel pour les ouvrages à venir.

À noter qu'il faut joindre à cet hommage Isabelle Braguier (Isa Couture), couturière professionnelle installée rue de la

Grève, qui a également offert des masques à la mairie lors de la même période.



Le 14 juillet était également l'occasion de remettre deux médailles d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent pour Valérie Meylan, qui fut assistante des ressources humaines à la mairie de Dissay jusqu'en janvier 2021, et échelon vermeil pour Chantale Vachon, Directrice générale des services depuis 5 ans. Ces médailles récompensent 20 ans pour l'une et 30 ans pour l'autre au service de la fonction publique territoriale.

La vie associative maintenue

La vie associative, à Dissay comme ailleurs, vient de connaître des périodes difficiles. Les occupations des Établissements Recevant du Public (ERP) ont été interdites ou fortement réglementées. Malgré toutes ces difficultés, de nombreux responsables ont tenu à maintenir le contact avec leurs adhérents.



Dès que cela a été possible, les associations sportives qui le pouvaient ont repris les entraînements pour les personnes prioritaires (les mineurs). Le foot a ainsi repris de l'activité au printemps, mais aussi le club de basket et le twirling, en extérieur ou dans le gymnase.

D'autres ont maintenu le contact par le numérique. Se sont ainsi développés des cours de yoga en ligne ou d'italien par le comité de jumelage.

Dernier exemple inattendu, le Carrefour de l'amitié ne pouvant plus organiser son repas mensuel a proposé à ses adhérents de venir récupérer, dans le respect des gestes barrière, des plateaux repas. Le contact a ainsi été sauvegardé entre le bureau et les adhérents et, par la même occasion, l'association a contribué à préserver l'activité économique des traitants du secteur.

Le Twirling sur le podium

Le Twirling l'Espoir de Dissay, grâce à de très bons résultats était sélectionné en 2020 pour participer à la Coupe d'Europe, en Espagne. Malheureusement, cette compétition n'a pas pu se tenir, en raison de la crise sanitaire. En compensation, en juin 2021, le club a été invité pour participer à l'Open international à L'Hospitalet de Llobregat, près de Barcelone.

Là encore, les compétiteurs et compétitrices ont fait honneur au club en figurant sur les podiums. Bravo à toutes et tous !

En solo

- Laurent Daleau 1^{er}
- Sébastien Daleau 1^{er}
- Athéna Jalladeau 1^{re}
- Lindsay Gombert 1^{re}
- Émeline Poitevin 2^e
- Célia Lucquiaud 3^e
- Léonie Penin 4^e

En duo

- Éva Dominot et Lindsay Gombert 1^{res}
- Émeline Poitevin et Célia Lucquiaud 2^{es}



Le 11 septembre, une journée à ne pas manquer !

Organisée chaque année par la municipalité de Dissay, avec l'aide du comité des fêtes, cette journée regroupe des rendez-vous pour tout le monde. Le millésime 2021 est encore une fois perturbé par la pandémie mais chaque événement pourra être organisé dans le respect de la réglementation sanitaire.

- L'accueil des nouveaux habitants se tiendra en extérieur. Le rendez-vous est fixé à 10 heures devant la salle polyvalente. Après une présentation des élu.e.s et des projets de la municipalité, une balade en car permettra de mieux connaître le territoire de la commune. Si vous habitez Dissay depuis moins d'un an et que vous n'avez pas reçu l'invitation, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie.
- Entre 14 et 18 heures, c'est le forum des associations qui sera ouvert, uniquement sur présentation du pass sanitaire. Les responsables associatifs vous y attendront pour vous informer, prendre vos inscriptions, ou simplement parler de leur passion.
- Dans l'après-midi et la soirée, des manèges seront gratuitement mis à disposition des enfants.



- À partir de 19 heures, en attendant le bal, en attendant le défilé aux lampions ou en attendant le feu d'artifice... un échassier et un jongleur se promènent sur leurs extraordinaires vélos, accompagnés par de la musique swing. Lorsqu'ils s'arrêtent, ils proposent des numéros de jonglerie et d'inoubliables instants photos avec les enfants. Déambul'velos par les Zigomatiks.
- Un espace de restauration sera tenu par le comité des fêtes. Des tables seront dressées au bord de la piste de danse. L'accès sera réservé aux titulaires du pass sanitaire (comme dans tous les établissements de restauration).

- En soirée, sur la piste : le bal du chat noir. Des musiciens "spécialistes en tous genres" qui jouent une musique enjouée, colorée, communicative et pleine d'un esprit bohème et saltimbanque. Musiques du passé et hits récents seront au programme lors de ce concert immersif, participatif et ponctuellement dansant. Il vous sera impossible de résister à l'appel de la piste de danse (sur présentation du pass sanitaire) !



- A la nuit tombée, les enfants recevront leurs lampions pour un défilé jusqu'à la Plage pour le feu d'artifice tiré sur les bords du Clain (le port du masque sera obligatoire). Toujours aussi spectaculaire, étincelant et musical, il terminera en beauté cette journée animée.

Une nouvelle saison de cinéma au plus près de chez vous

La sixième saison de cinéma, co-organisée par la mairie de Dissay, le Foyer et le Centre Régional de Promotion du Cinéma (C.R.P.C) aura été largement perturbée par la crise sanitaire. Elle a été réduite à trois séances, en septembre et octobre 2020, puis en juin 2021.

Loin d'être découragés, les mêmes acteurs ont reconduit leur collaboration pour 2021-2022 permettant ainsi

de voir à Dissay des films grand public, récemment sortis et à un tarif abordable (6 € et 4,50 € pour le tarif réduit). Ils assureront les séances dans le respect de la réglementation sanitaire.

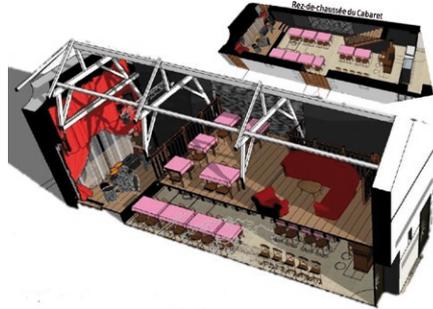
Cette nouvelle saison, à l'image de la diversité habituelle, va débuter le jeudi 9 septembre, à 20h45, par *Kaamelott*, le premier volet attendu de l'adaptation cinématographique de la célèbre série d'Alexandre Astier,



puis, le jeudi 7 octobre avec *La terre des hommes*, de Naël Marandin, un drame sélectionné pour la semaine de la critique au festival de Cannes 2020.

Le Barlu de Fortpuy met le cap vers le large !

Lors de la séance du conseil municipal du 13 novembre 2020, les élu.e.s de Dissay avaient pris la décision de co-porter une candidature avec l'association du Barlu de Fortpuy, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de la Région Nouvelle-Aquitaine. L'AMI a vocation à aider au développement de projets innovants dans les communes de moins de 3 500 habitants. Déjà remarqué par la Région via POP-INCUB (Propulseur de projets optimistes) qui a apporté des aides en termes de formation, le Barlu de Fortpuy de Dissay a séduit le jury. Il



a été retenu et se voit crédité d'une aide de 50 000 € en 2021.

Cette aide va débloquer d'autres soutiens attendus (Département, Grand Poitiers, commune de Dissay).

Ces financements vont permettre au projet de se développer. Vous avez peut-être déjà assisté aux animations proposées sous le hangar. Les étapes suivantes se préparent dès à présent : aménager le cabaret et la cuisine, mais aussi mettre en place un tiers-lieu, espace de formation numérique, de co-working, à disposition de porteurs de projets du territoire.

Avec le concours bénévole de nombreux Disséennes et Disséens, le Barlu de Fortpuy continue ainsi à développer son projet de lieu d'échange et de culture. À suivre...

La médiathèque, chez vous !

La médiathèque municipale, située rue du Parc, n'a pas bougé, le bâtiment n'a pas été agrandi subitement, et pourtant elle propose depuis quelques mois beaucoup, beaucoup plus à ses lecteurs !

En effet, l'inscription, toujours gratuite, offre désormais accès à deux portails de ressources numériques : celui de Grand Poitiers, Kaléidos, et Lire en Vienne qui dépend du département.

Ces deux offres se complètent et proposent des contenus vidéo (films, séries, documentaires), des livres numériques, l'accès à de nombreux titres de presse en ligne, des tutoriels de formation et des modules de soutien scolaire, de la musique, des conférences, des contes et histoires pour les enfants, etc. Le tout directement depuis chez vous, sur ordinateur ou tablette.

Quelques exemples :

Pour s'informer, la presse, sans compter

Les deux portails proposent des centaines de titres de presse, aussi bien du côté des actualités en presse quotidienne ou hebdomadaire (Le Monde, le Figaro, l'Express, le Point, etc.) que de la presse magazine (L'équipe, Mode & travaux, Rustica, Auto Plus...). Le numéro en cours est numérisé et accessible intégralement.



De nombreux titres régionaux (Ouest France, Le Parisien, etc.) peuvent également être consultés ainsi que des journaux de nombreux pays étrangers. Le tout simplement, instantanément et gratuitement.

La musique, de la philharmonie à l'appli

Côté musique, trois entrées complémentaires s'offrent à vous.

Sur Kaléidos la Philharmonie à la demande propose les fonds musicaux de la Philharmonie de Paris, salle prestigieuse, et de la Cité de la musique. À votre disposition, conférences, concerts audio ou vidéos de musique baroque, classique, contemporaine, jazz...

Seconde entrée, également sur Kaléidos, la collection sonore de la Bibliothèque nationale de France propose les chansons diffusées en France de 1947 à 1962, comme par exemple Ferré, Montand, Aznavour, ou encore Nat King Cole.

Enfin MusicMe sur Lire en Vienne est un portail permettant d'accéder à un vaste choix musical contemporain, en streaming, avec possibilité de créer ses playlists et disposant d'une appli pour smartphone. Taylor Swift, Lorde, London Grammar, toute la musique actuelle vous y attend...



Comment faire ?

Si vous n'êtes pas inscrit à la médiathèque de Dissay, il suffit de vous y présenter muni d'un justificatif de domicile.

Par la suite, la connexion à Kaléidos se fait en vous identifiant grâce à votre numéro de carte lecteur (pour le mot de passe demander à la Médiathèque).

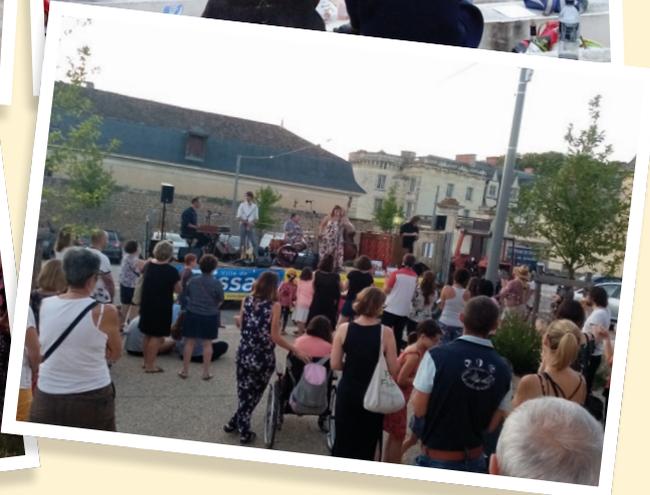
<https://www.bm-poitiers.fr>

Pour Lire en Vienne l'inscription se fait sur le site en n'omettant pas de préciser « Dissay » dans le champ « bibliothèque ». <https://lireenvienne.fr>



RETOUR EN IMAGES

Malgré la crise sanitaire, la commune a tenu à conserver ses Rendez-vous de l'Été 2021, dans le respect des règles imposées. Un été animé pour toutes et tous, permettant également aux artistes et techniciens de reprendre du service ! Retrouvez quelques moments forts en images...



Sur les registres de l'État civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...

- Laurette Bouffet
- Soline Boydens
- Paula Carcaillon

• Amaya Guérin

- Marie Labsi-Fougerais
- Rosa Libassi
- Marie Tumino

Mariages

- Justine Poorteman et Edward Kibble

Décès...

- Pascal Bonnin
- Jean-Jacques Cerqueira
- Hung Chau

• Marcel Fouineau

- Michel Gorin
- Jacques Macé
- Renée Cevre

• Tomasz Nedza

- Jean-Marie Quintard
- Georges Thébault-Pavot

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.